

J'ai rencontré des Corses patriotes qui refusent le régionalisme

Voilà des Corses intelligents, et, pourtant, plus Corses qu'eux, on ne trouve pas. Je le sais, j'en ai rencontré quelques-uns lors de mon voyage en Corse de février dernier.

Ils n'ont que LA C00ORSE à la bouche. Ils n'ont que la fierté de leurs racines corses et de leurs ancêtres à la bouche.

Et pourtant ils refusent de faire le jeu de Bruxelles et de nos élites qui voudraient leur faire prendre des vessies pour des lanternes et leur vendre la *Charte des langues régionales et minoritaires*. Les Corses ne veulent pas d'une Corse sans la France et sans le français.

Ils savent que la Corse sans la France ce serait une catastrophe, économique et humaine. D'ailleurs, n'ont-ils pas, déjà, mis à mal le [pernicieux projet](#) de Jospin le 6 juillet 2003 ? On se souvient que le dépeçage de notre pays qui avait été prévu a été bloqué par les Corses qui, comme un seul homme, ont dit non au referendum qui leur était proposé. Non, les Corses ne voulaient pas d'un statut à part. Non les Corses ne voulaient pas devenir une espèce de Territoire d'Outre Mer supplémentaire. Non, les Corses ne voulaient pas que l'Assemblée de Corse ait des pouvoirs législatifs spécifiques. Non, les Corses ne voulaient pas de la fusion des deux départements (et, depuis, les Alsaciens, eux aussi, ne se sont pas laissé prendre et ont [dit non](#) au referendum attrape-idiot qu'on leur proposait à leur tour ; on lira pour mémoire le [communiqué](#) de Résistance républicaine avant le vote).

Ils savent aussi que la Corse cessant de parler français dans les tribunaux ou dans les administrations ce serait, également, une catastrophe absolue, et ils le disent très bien

dans le Journal de Campagne de la liste Ajaccio Bleu Marine.

Je vous invite à lire attentivement les explications, limpides, des candidats de la liste RBM pour dire pourquoi ils sont opposés à la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Il s'agit là d'un élément complémentaire que nous versons à [notre dossier](#) sur le sujet.

AJACCIO BLEU MARINE

DES POSITIONS CLAIRES SUR LES GRANDS SUJETS

Si vous ne soutenez pas la **Charte des langues régionales** ou la **coofficialité**, certains veulent vous faire croire que vous n'êtes pas corse ou que vous êtes anti corse et ainsi vous culpabiliser pour vous faire taire.

Nous, nous sommes corses ! Simplement, naturellement, comme nos ancêtres l'étaient.

Nous n'avons pas besoin, comme certains pseudo-corses ou néo-corses, de nous en convaincre tous les matins en nous réveillant. Nous n'avons pas non plus besoin de faire de la surenchère pour acquérir un brevet de corsitude. Et nous n'avons surtout pas à recevoir de leçon de patriotisme régional de personne.

Il est donc utile de préciser une fois pour toute notre positionnement de Corses.

Charte européenne des langues régionales ...

Beaucoup de ceux qui en parlent n'en connaissent pas le contenu.

Or une simple lecture permet de constater qu'en matière d'enseignement (**article 8 de la Charte**), de médias (**article 11**), d'activités et équipements culturels (**article 12**), de nombreuses pratiques sont déjà institutionnalisées en Corse.

Pour l'enseignement de la langue et de la culture corse, il y a autant de professeurs de corse que de professeurs d'anglais et l'Université de Corte en forme chaque année de nouveaux.

En revanche, les **articles 9** concernant la **Justice**, **10** concernant les **autorités administratives et les services publics** et **13** concernant la **vie économique et sociale** posent un problème évident d'égalité d'accès des citoyens aux services publics,

Au-delà du fait que le français est la langue de la République (**article 2 de la Constitution**), son utilisation dans les rapports entre les citoyens, c'est-à-dire la Nation et l'Etat facilite la fluidité des échanges et la bonne compréhension de chacun. L'acte administratif doit être compris par tous d'autant plus s'il s'agit d'un débat oral comme, par exemple dans les tribunaux.

Par ailleurs, si dans le domaine administratif relevant de son autorité l'Etat abandonnait cette règle, il va de soi que la rupture d'égalité serait consommée sur tout le territoire de la République. Cela fissurerait un peu plus l'unité de la Nation en créant des catégories différentes de citoyens et en ouvrant aussi la porte à des surenchères politiques comme dans le cas de la coofficialité.

C'est un NON ! franc et massif au soviético-fascisme de la technocratie européenne.

La charte s'inscrit dans le cadre technocratique européen de destruction de la souveraineté des nations.

Si la France la signait, elle accentuerait encore sa faiblesse et sa soumission aux fonctionnaires de Bruxelles.

Mais ce serait aussi une victoire sans lendemain pour ses partisans régionaux car Bruxelles leur demandera un jour ou l'autre de plier les genoux devant d'autres exigences.

Si Bruxelles réussit à faire courber l'échine à un pays, on peut imaginer quel sera le sort des régions.

Nous sommes heureux de retrouver sous la plume des candidats du RBM les arguments que nous nous évertuons à répéter depuis que Hollande a annoncé, pendant la campagne présidentielle, son intention de ratifier la Charte infâme. Rien n'empêche, actuellement, chacun, d'apprendre et pratiquer le corse, le breton, le catalan, le basque... en famille, entre amis ; à quoi bon ratifier une Charte qui ferait, de fait, disparaître le français et empêcherait que l'on se comprenne d'un bout de la France à l'autre ?

Il faut avoir une haine viscérale de la France et le désir de

tuer la mère pour rêver de la ratification de cette Charte, arme privilégiée par Bruxelles pour faire disparaître l'Etat nation et ce qui peut encore résister au rouleau compresseur de la mondialisation.

Les Corses de la liste Bleu Marine à Ajaccio ne sont de ces idiots utiles, ce sont nos frères d'armes. Puissent-ils remporter les élections et apporter à Ajaccio la voix de la raison.

Christine Tasin